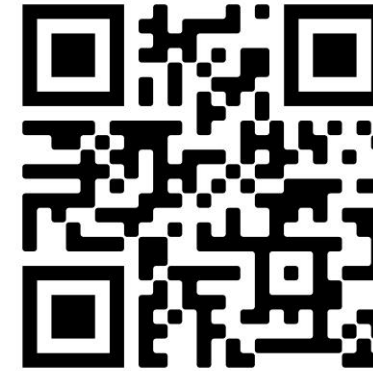


Glossaire



Esprit du SCoT

Consommation
d'ENAF

Plaquette



Et encore plus de documents : <https://www.scotdegascogne.com>

CONFERENCE DES ELUS

Décrypter l'aménagement du territoire
et comprendre le SCoT de Gascogne

06.10.2026

INTRODUCTION

Jacques CHABREUIL, président du Syndicat mixte
du SCoT de Gascogne



ORGANISATION DE LA JOURNEE

Claire CÉRON, directrice du Syndicat mixte du SCoT de Gascogne



Matinée / témoignages d'élus

- Séquence 1 : les élus et l'aménagement du territoire
- Séquence 2 : les élus et le syndicat mixte du SCoT de Gascogne
- Séquence 3 : les élus et le SCoT de Gascogne
- Perspectives et conclusion

Buffet déjeunatoire

Après-midi

- Fresque du climat (13h30 – Gymnase)
- Fresque du changement (13h30 - Gymnase)
- Observatoire Photovoltaïque (14h00 – Salle voisine Gascogne)
- Play-ZAN (14h00 – Salle Gascogne)
- Le SCoT en question (14h00 – Salle de conférence)

1 SÉQUENCE 1

Les élus et l'aménagement du territoire



Objectif table ronde

Explorer la façon dont les élus appréhendent les outils d'aménagement du territoire et leur position vis-à-vis de ces outils et de leur articulation.

Intervenants

Philippe BRET

- Ancien conseiller municipal - Ancien conseiller communautaire de la Communauté de communes Ténarèze
- Ancien membre du bureau du Syndicat mixte du SCoT de Gascogne
- Conseiller départemental

Patrick GUICHEBAROU

- Maire de Caupenne d'Armagnac
- Conseiller communautaire de la Communauté de communes Bas-Armagnac
- Conseiller Syndical mixte du SCoT de Gascogne

Dominique MEHEUT

- Adjointe au maire de Cologne
- Conseillère communautaire de la Communauté de communes Bastides de Lomagne
- Conseillère syndicale du Syndicat mixte du SCoT de Gascogne



Les élus et l'aménagement du territoire

Éléments de cadrage

= > Raphaël GOUILL



L'aménagement du territoire

Nécessité d'organiser notre environnement

- Logements,
- Équipements et services
- Économie
- Transitions
- Déplacements

= > *Aménagement du territoire*

- Responsabilité locale
- Organiser aujourd'hui et prévoir demain

= > *Outils à disposition*

Des activités humaines qui ont des impacts sur le climat

- Une perte de biodiversité
- Une artificialisation des sols agricoles et naturels qui s'accélère
- Conséquences sur l'eau, l'air et le climat
- Augmentation des risques et des phénomènes naturels extrêmes



De l'intérêt d'aménager son territoire

- Accélération voire promotion de la métropolisation
- Organisation spatiale qui évolue
- Transformation des modes de vie
- Multiplication des déplacements
- Dérèglement climatique



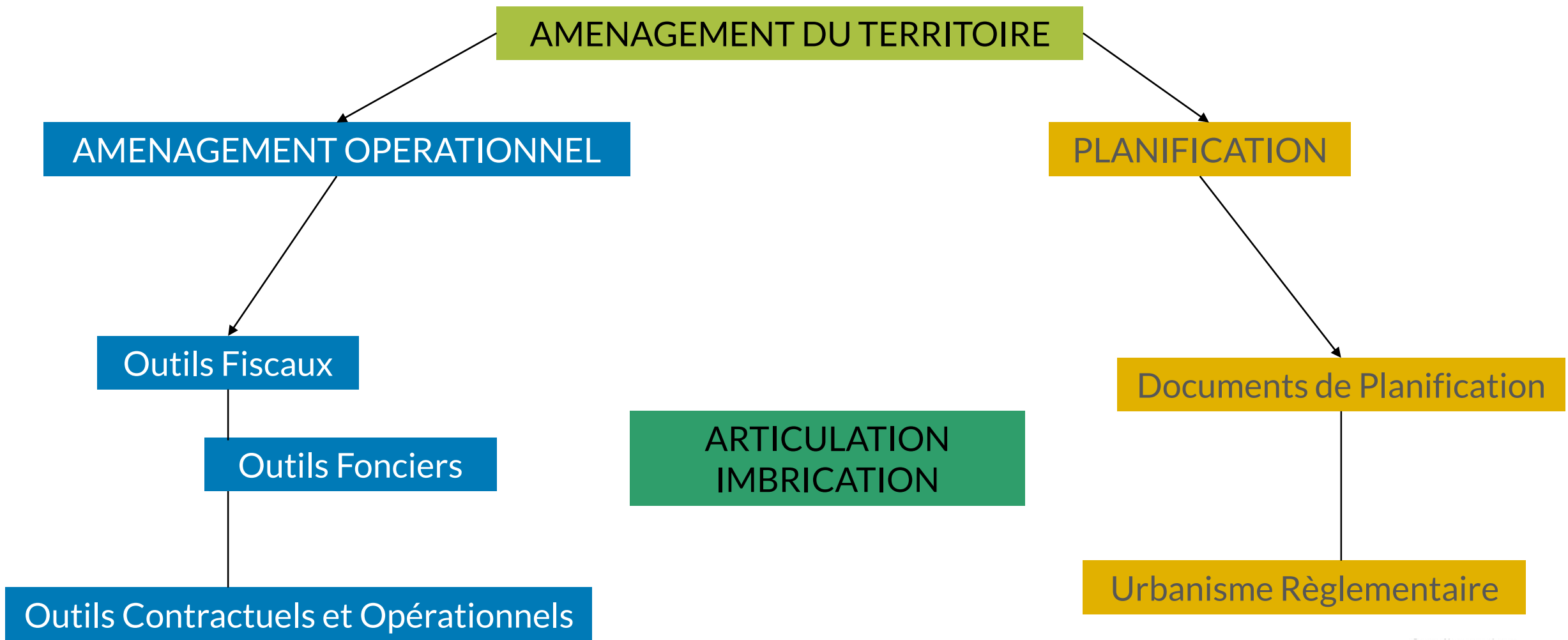


De l'intérêt d'aménager son territoire

- Révélateur des disparités
- 80% des habitants et des emplois en zones urbaines
- 1 habitat nécessite son équivalent en surface dédiée aux infrastructures
- Spécificité française : territoire peu dense, peu peuplé avec de nombreux espaces disponibles = > tentation de la consommation facile

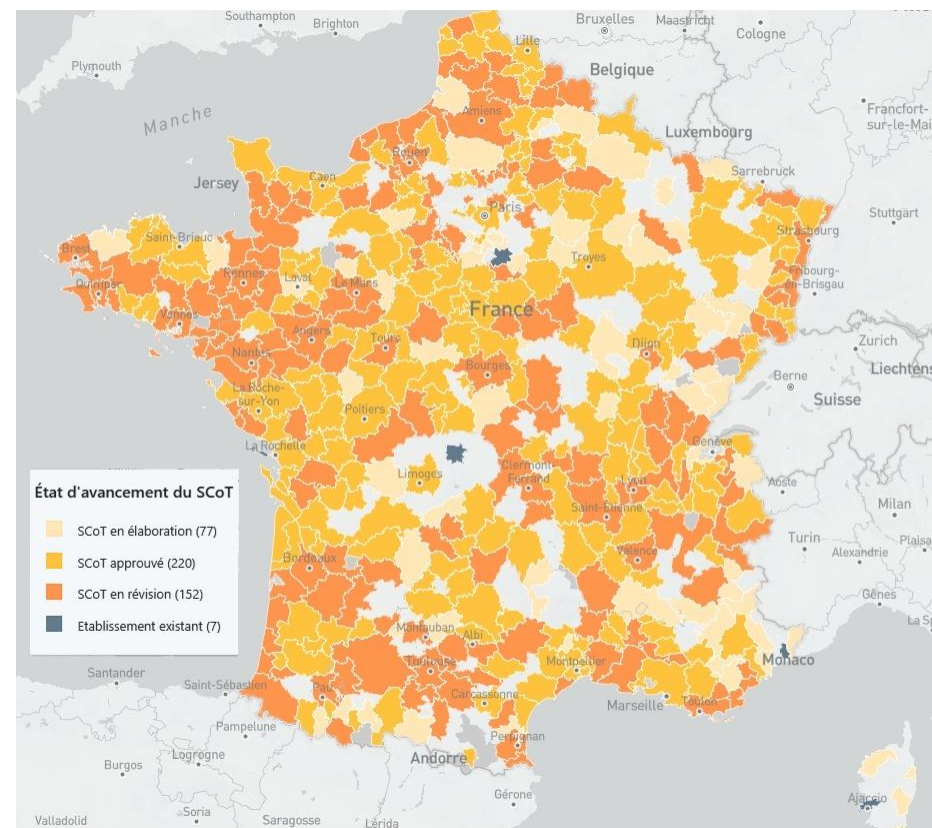
Acteurs de l'aménagement du territoire

- Etat
- Collectivités territoriales
- Privé via des politiques publiques

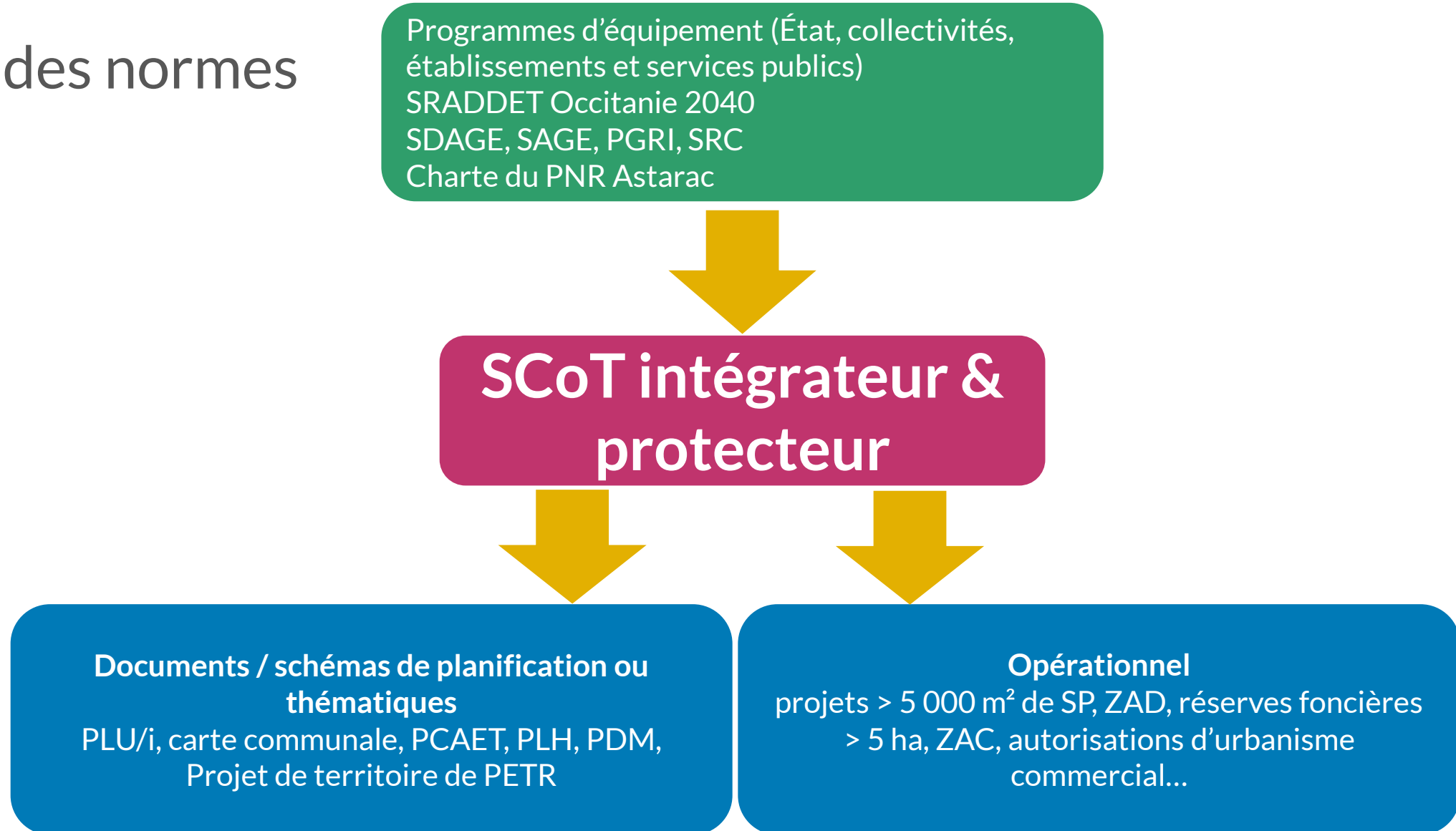


Le SCoT, qu'est ce que c'est ?

- Projet stratégique d'aménagement à 20 ans et à grande échelle
- Cohérence des politiques publiques
- Piloté par les élus au service des habitants
- Document vivant
- Urbanisation organisée plutôt que subie
- Réponse aux besoins immédiats et futurs



Hiérarchie des normes



Compatibilité vs Conformité

Objectif:

Acheter du pain pour le repas du midi

Conformité



Commande à respecter strictement

- Commune précise
- Boulangerie précise
- Type de pain précis

Compatibilité



Pas d'obligation à respecter strictement tous les critères... si objectif de départ atteint

Pas de commune, de boulangerie ni de type de pain précis

Objectif table ronde

Explorer la façon dont les élus appréhendent les outils d'aménagement du territoire et leur position vis-à-vis de ces outils et de leur articulation.

Intervenants

Philippe BRET

- Ancien conseiller municipal - Ancien conseiller communautaire de la Communauté de communes Ténarèze
- Ancien membre du bureau du Syndicat mixte du SCoT de Gascogne
- Conseiller départemental

Patrick GUICHEBAROU

- Maire de Caupenne d'Armagnac
- Conseiller communautaire de la Communauté de communes Bas-Armagnac
- Conseiller Syndical mixte du SCoT de Gascogne

Dominique MEHEUT

- Adjointe au maire de Cologne
- Conseillère communautaire de la Communauté de communes Bastides de Lomagne
- Conseillère syndicale du Syndicat mixte du SCoT de Gascogne

Echanges

2 SÉQUENCE 2

Les élus et le Syndicat mixte du SCoT de Gascogne



Objectif table ronde

Explorer la façon dont les élus appréhendent le rôle, le fonctionnement et les modalités de participation au sein du Syndicat mixte du SCoT de Gascogne

Intervenants

Max BALAS

- Maire de Tachaires
- Ancien conseiller communautaire de la Communauté de communes Val de Gers
- Ancien membre associé du Bureau du Syndicat mixte du SCoT de Gascogne

Hervé LEFEVBRE

- Ancien maire de Samatan
- Ancien président de la Communauté de communes du Savès
- Ancien président du Syndicat mixte du SCoT de Gascogne

Thierry TAILLEZ

- Conseiller municipal de Condom
- Vice-président de la Communauté de communes Ténarèze
- Conseiller syndical du Syndicat mixte du SCoT de Gascogne



Les élus et le Syndicat mixte du SCoT de Gascogne

Éléments de cadrage

= > Christine SANCHEZ-MARTIN

- Quel rôle pour les élus du Syndicat mixte ?
- Quel rôle pour les élus représentant les autres acteurs de l'aménagement ?
- Pourquoi s'investir dans le SCoT?

393 communes

Représentées
par

640 élus
de 13 intercommunalités
membres du Syndicat mixte

Désignent

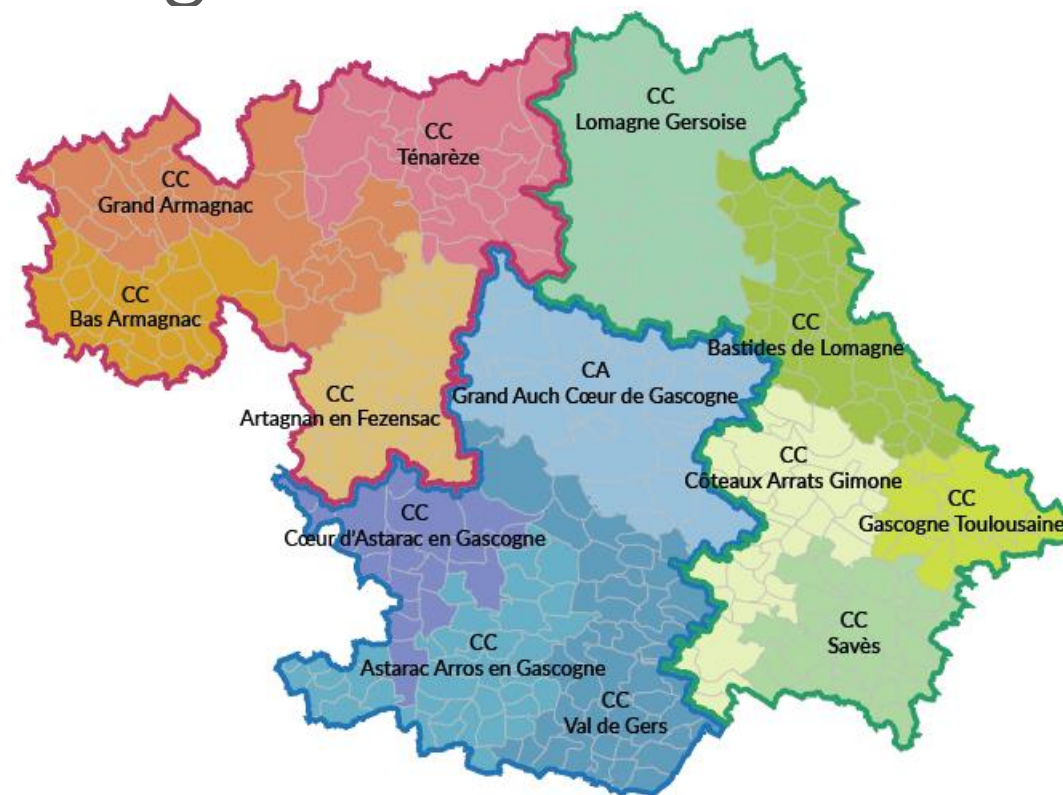
Syndicat mixte
SCoT
de Gascogne

54 élus
(27 titulaires et 27 suppléants)
Comité syndical : organe délibérant
qui valide et autorise

Désignent

13 élus
Bureau : organe exécutif
qui pilote et propose

Comment devient-on élu du Syndicat mixte du SCoT de Gascogne ?



Que font les élus du Syndicat mixte ?

Vision future

Répondre aux besoins actuels et futurs des habitants

SCoT

Élaborer, approuver, suivre les effets de la mise en œuvre, évaluer, faire évoluer

Projets
d'urbanisme

PPA + commissions

Articulation

S'assurer de la stabilité du SCoT dans les démarches de projet d'autres acteurs

Exploration

Enrichir les réflexions/la mise en oeuvre

Le Comité syndical

1 principe fondateur : équilibre

Représentativité

Responsabilité

= > Éviter dilution de la responsabilité avec un trop grand nombre d'élus

- 54 élus
- Répartition par intercommunalité
- Organe délibérant
- Gestion + vie du SCoT
- Création possible d'instances hors cadre

Syndicat mixte
SCoT
de Gascogne

----- MDT de Pau-Gasconne
----- MDT de Pau-Léon
----- MDT de Pau-Fort de Gascogne

CC : Communauté de communes
CA : Communauté d'agglomération



Les élus du comité syndical - 2026/32

CC Artagnan en Gascogne Membre du Bureau Antoine Cavallière Vice-président de la CC Adjoint au maire de Vieillesseville Suppléant Barbara Melo Conseiller communautaire Adjoint au maire de Vieillesseville	CC Cote d'Azur en Gascogne 1 ^{er} Vice-président Blaise Viret Vice-président de la CC Maire de Montignac Suppléant Nina Mazauc-Viret Conseiller communautaire Conseiller municipal de Montignac	CC Bas Armagnac Membre du Bureau Christian Peyret Vice-président de la CC Maire de Lescar Titulaire Vincent Goussard Président de la CC Maire de Lescar Suppléant Patrick Gachet Vice-président de la CC Maire de Lescar Suppléant Philippe Soules Conseiller communautaire Adjoint au maire de Lescar	CC Bords de Lézarde 2 nd Vice-président Patrick Bel Vice-président de la CC Maire de Lézarde Titulaire Jean-Michel Capelle Conseiller communautaire Adjoint au maire de Lézarde Suppléant Maryse Goussard Conseiller communautaire Maire de Lézarde Suppléant Dominique Mahaut Conseiller communautaire Adjoint au maire de Lézarde	CC Arzac-Arès en Gascogne Membre du Bureau Sébastien Laillé Vice-président de la CC Maire de Lézarde Suppléant Céline Solles Présidente de la CC Adjointe au maire de Lézarde
CC Gers-Arrens Gironne 3 rd Vice-président Gérard Arles Président de la CC Adjoint au maire de Gers-Arrens Titulaire Frank Villeneuve Vice-président de la CC Maire de Gers-Arrens Suppléant Ulysse Feuteller Conseiller communautaire Conseiller municipal de Gers-Arrens Suppléant Franck Tasseau Conseiller communautaire Adjoint au maire de Gers-Arrens	CC Gascogne Toulousaine 1 ^{er} Vice-président Eric Bittant Président de la CC Maire de Toulouze Titulaire Jérôme Bayles Vice-président de la CC Maire de Montestrucq Suppléant Delphine Aury Conseiller communautaire Adjoint au maire de Toulouze Suppléant Nadège Desfrances Adjointe au maire de Montestrucq Suppléant Laurence Lavard Adjointe au maire de Montestrucq	CC Grand Armagnac Président Jacques Chabreau Conseiller communautaire Maire de Lézarde Titulaire Isabelle Tintané Présidente de la CC Maire de Lézarde Suppléant Pierre Marie-Maria Conseiller communautaire Maire de Lézarde Suppléant Claire Vellut Vice-Présidente de la CC Maire de Lézarde		
CA Grand Auch Comar de Gascogne 3 rd Vice-président Jérôme Lasserre Vice-président de la CA Maire de Lézarde Titulaire Michel Bouloc Vice-président de la CA Maire de Lézarde Suppléant Marie-France Douchet Conseiller communautaire Adjoint au maire de Lézarde Suppléant Claude Durand Vice-président de la CA Conseiller municipal de Lézarde Suppléant Claude Herf Conseiller communautaire Maire de Lézarde Suppléant Paul Rancan Conseiller communautaire Adjoint au maire de Lézarde	CC Lézarde Gers d'azur 1 ^{er} Vice-président Alain Souleiro Vice-président de la CC Maire de Lézarde Titulaire Philippe Bouchon Vice-président de la CC Maire de Lézarde Suppléant François Bouchon Conseiller communautaire Maire de Lézarde Suppléant Eric Labadie Conseiller communautaire Maire de Lézarde Suppléant Thierry Renaud Conseiller communautaire Adjoint au maire de Lézarde			
CC Sers 1 ^{er} Vice-président Sandie Hagnac Présidente de la CC Maire de Sers Titulaire Michèle Durlas Vice-présidente de la CC Maire de Sers Suppléant Bernard Laroche Conseiller communautaire Adjoint au maire de Sers Suppléant Claude Perin Conseiller communautaire Adjoint au maire de Sers	CC Ténarrie 2 nd Vice-président Patricia Espenac Vice-présidente de la CC Maire de Ténarrie Titulaire Thierry Taliez Vice-président de la CC Conseiller municipal de Ténarrie Suppléant Eric Charles Conseiller communautaire Adjoint au maire de Ténarrie Suppléant Annie Durlas Conseiller communautaire Adjoint au maire de Ténarrie	CC Val de Gers 4 th Vice-président Philippe Laroche Vice-président de la CC Maire de Lézarde Titulaire Roger Brel Président de la CC Maire de Lézarde Suppléant Roger Achille Vice-président de la CC Adjoint au maire de Lézarde Suppléant Eric Bonnet Vice-président de la CC Adjoint au maire de Lézarde		

27
élus titulaires

27
élus suppléants

Bureau de
13 élus

Le Bureau

4 principes

- Transparence
- Assiduité
- Régularité
- Engagement



Jacques
CHABREUIL
Président



Alain
SCUDELLARO
1^{er} VP



Patrick
BET
2^{ème} VP



Jérôme
LASSERRE
3^{ème} VP



Philippe
LALANNE
4^{ème} VP



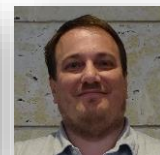
Gérard
ARIES
5^{ème} VP



Eric
BIZARD
6^{ème} VP



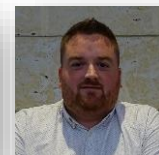
Patricia
ESPERON
7^{ème} VP



Etienne
VERRET
8^{ème} VP



Sandie
MAGNOAC
9^{ème} VP



Andrew
CAVALIÈRE



Sylvie
LAHILLE



Christian
PEYRET

- 13 élus, dont 9 vices présidents désignés par le comité syndical
- 13 intercommunalités représentées
- Organe exécutif
- Préparation des avis de compatibilité
- Antichambre du Comité syndical
- Lien entre les différentes échelles de réflexion et d'action d'aménagement /d'urbanisme du territoire :

Activités économiques	Besoins	Transitions	Articulation
Alain SCUDELLARO Gérard ARIÈS Patricia ESPERON	Patrick BET Sylvie LAHILLE Andrew CAVALIÈRE	Jérôme LASSERRE Étienne VERRET Christian PEYRET	Philippe LALANNE Sandie MAGNOAC Éric BIZARD

- Ambassadeurs du Syndicat et de la démarche SCoT (interco, auprès des autres acteurs)

Quel rôle pour les élus représentant les autres acteurs de l'aménagement ?

= > Lien avec compétences

Qui sont les autres élus ?

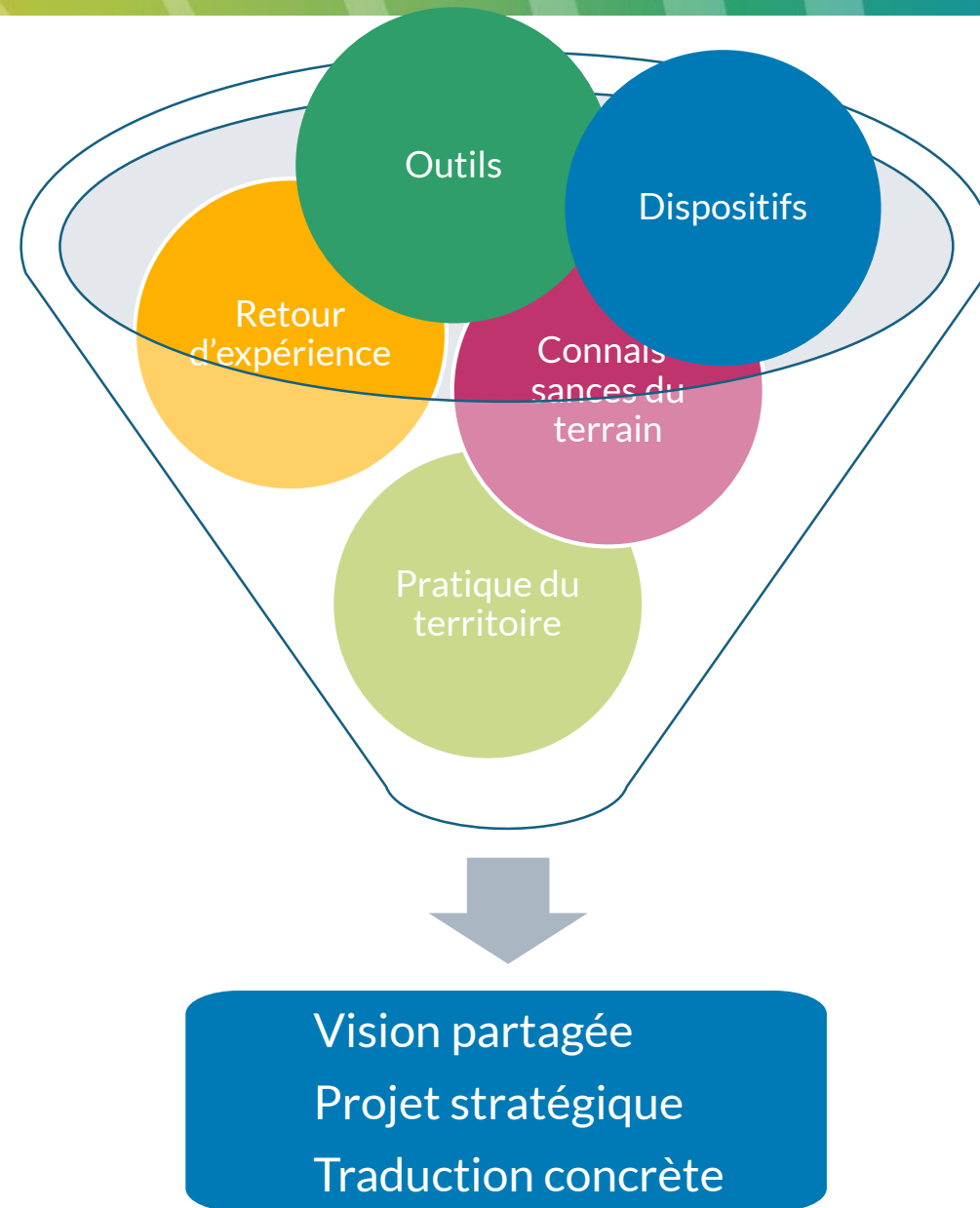
- 393 communes
- 13 intercommunalités
- 3 PETR
- Les parlementaires
- La Région
- Le Département
- Les SCoT voisins
- PNR
- SAGe (s)
- ...

Que font-ils ?

- Construction
- Mise en œuvre
- Relai
- Coordination

= > Autres acteurs de l'aménagement du territoire qui ne sont pas représentés par des élus

Pourquoi s'investir dans le SCoT de Gascogne ?



Objectif table ronde

Explorer la façon dont les élus appréhendent le rôle, le fonctionnement et les modalités de participation au sein du Syndicat mixte du SCoT de Gascogne

Intervenants

Max BALAS

- Maire de Tachaires
- Ancien conseiller communautaire de la Communauté de communes Val de Gers
- Ancien membre associé du Bureau du Syndicat mixte du SCoT de Gascogne

Hervé LEFEVBRE

- Ancien maire de Samatan
- Ancien président de la Communauté de communes du Savès
- Ancien président du Syndicat mixte du SCoT de Gascogne

Thierry TAILLEZ

- Conseiller municipal de Condom
- Vice-président de la Communauté de communes Ténarèze
- Conseiller syndical du Syndicat mixte du SCoT de Gascogne

Echanges

3 SÉQUENCE 3

Les élus et le SCoT de Gascogne



Objectif

Comprendre la méthode, les choix et leur traduction dans les projets et documents des territoires

Intervenants

Jérôme LASSERRE

- Maire de Preignan
- Vice-président de la Communauté d'Agglomération Grand Auch Cœur de Gascogne
- Vice-président du Syndicat mixte du SCoT de Gascogne Conseiller départemental

Sandie MAGNOAC

- Maire de Sabaillan
- Présidente de la communauté de communes du Savès
- Vice-présidente du Syndicat mixte du SCoT de Gascogne

Etienne VERRET

- Maire de Montesquiou
- Vice-président de la Communauté de communes Cœur d'Astarac en Gascogne
- Vice-président du syndicat mixte du SCoT de Gascogne

Franck VILLENEUVE

- Maire de Gimont
- Vice-président de la Communauté de communes Coteaux Arrats Gimone
- Président du PETR Portes de Gascogne
- Conseiller syndical au Syndicat mixte du SCoT de Gascogne

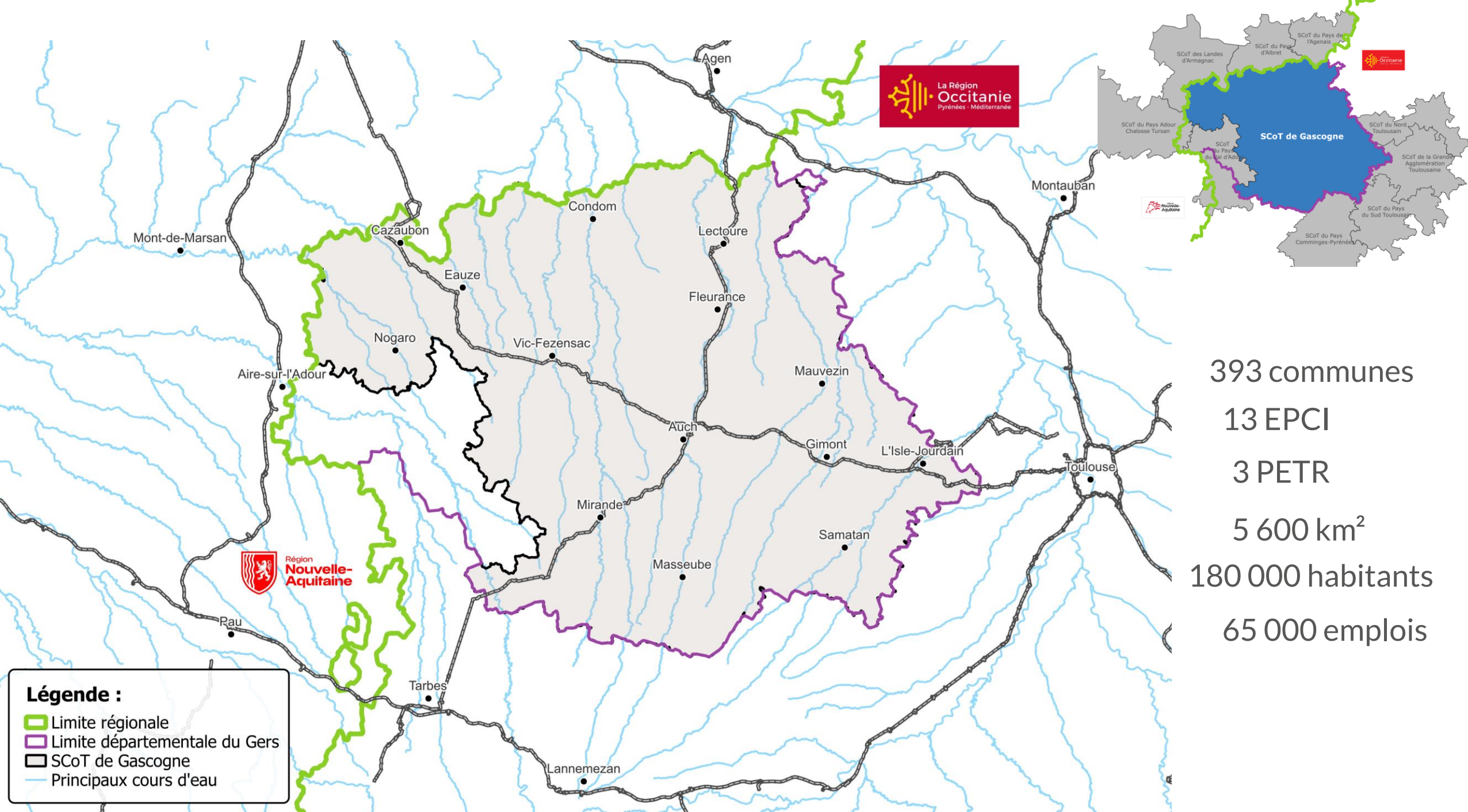


Les élus et le SCoT de Gascogne

Éléments de cadrage

= > Claire CÉRON

- Élaboration
- Mise en œuvre
- Perspectives



Réussite de la définition d'une stratégie d'aménagement pour 393 communes (2017-2022)

Au début...

- 1/3 communes au RNU – 1/3 communes en CC – 1/3 communes en PLU/PLUi
- 1 EPCI avec un SCoT
- Périmètre très large : territoires pas convaincus
- Gouvernance restreinte – limitation de la dilution de la responsabilité

Durant...

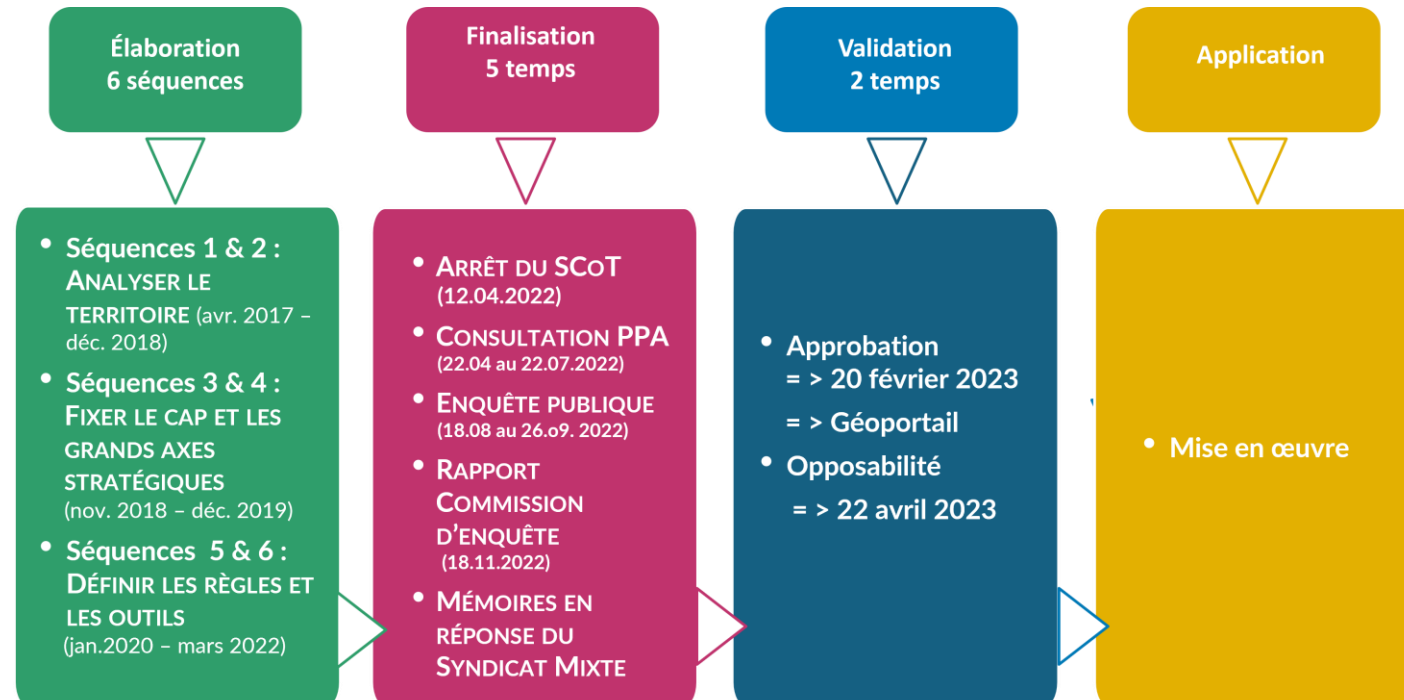
- Alternance temps « préparatoires » / temps « d'action »
- Association des acteurs publics et privés
- Co-construction & implication des territoires
- Dynamiques de travail propre à chaque territoire
- Intégration des évolutions réglementaires

980 000 €
subventionnés à 33%

Réussite de la définition d'une stratégie d'aménagement pour 393 communes (2017-2022)

... et pour terminer

- L'aménagement du territoire devient un sujet de discussion intercommunal
- Prescriptions & recommandations du SCoT discutées et validées par les territoires
- Unanimité
- Travail conjoint État/SMG



Conséquences documents d'urbanisme

Compatibilité SCoT de Gascogne & documents d'urbanisme locaux

- Carte communale : 22/04/2024
- PLU : 22/04/2026

= > risques juridiques / éléments incompatibles avec le SCoT

LCR

- SRADDET / 22/11/2024
- SCoT : 22/02/2027
- PLU/PLUi/CC : 22/02/2028

= > à défaut plus d'autorisations d'urbanisme dans zones AU des PLU/i et zones constructibles des CC

Mise en œuvre du SCoT de Gascogne

Déclinaison dans les documents et projets d'urbanisme

- Participation aux réunions : accompagnement et conseil
- Rédaction d'avis : curseur du document d'urbanisme vs SCoT de Gascogne

Articulation avec les autres outils disponibles et projets portés

- Lien avec les acteurs
- Alimentation réciproque : fédération des chasseurs, pôle EnR, dispositif PVD, charte PNR, PETR...

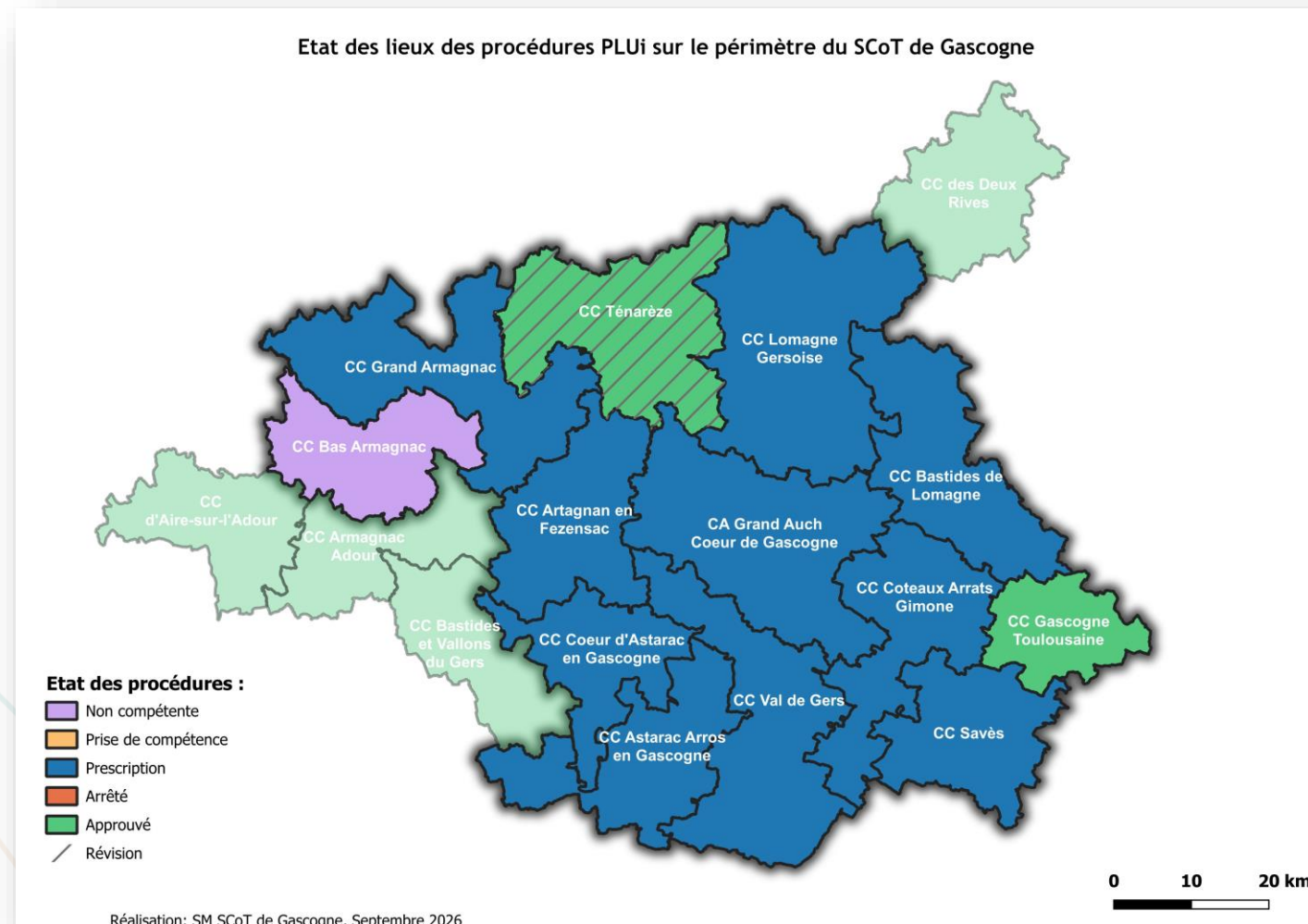
Discussions avec les autres territoires

- Co-constitution et portage d'un discours technique et politique (InterSCoT, SERM, Golfech, SRADDET...)

Indicateurs et observations

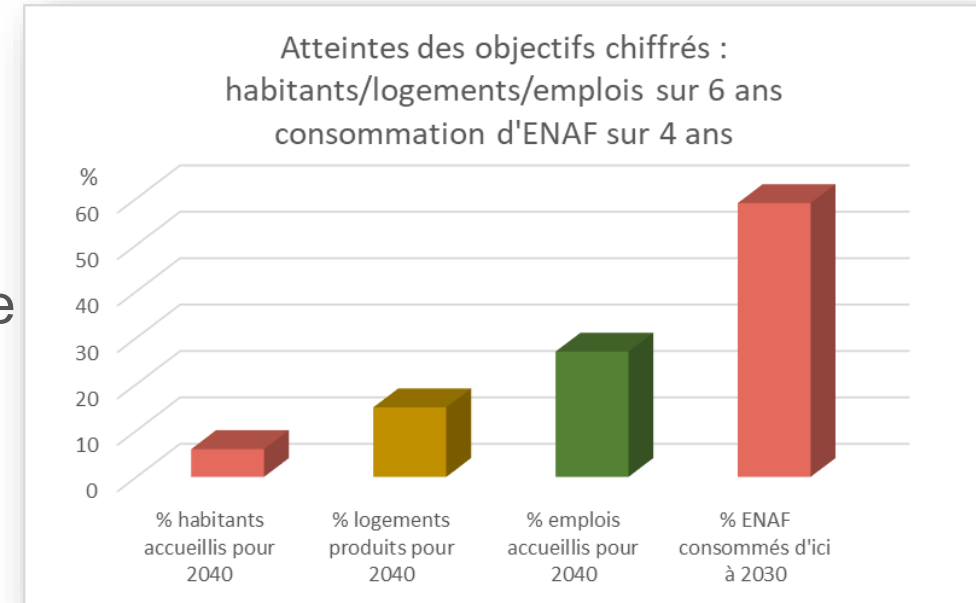
- Accompagnement des territoires et suivi de la stratégie politique

Mise en œuvre du SCoT de Gascogne et PLUi



Mise en œuvre du SCoT de Gascogne

- Focalisation sur le foncier
- = > changement de modèle = ensemble
- Objectifs chiffrés : objectifs en deçà sauf l'emploi
- Certaines prescriptions difficiles à mettre en œuvre
- « Bon curseur » à trouver sur la compatibilité
- Territoires qui se parlent
- Mise en mouvement
- En avance sur le sujet du ZAN et de la mise en œuvre
- Sujets qui vont en s'intensifiant



Perspectives

Évaluation du SCoT de Gascogne

- 2029
- Indicateurs
- Objectifs chiffrés

Révision en suivant

- Réinterroger les objectifs chiffrés
- Passage au SCoT ELAN : sujets autour de l'énergie, renaturation, ressources, eau et développement économique
- Intégration de la législation en vigueur
- Intégration du SRADDET, SAGEs, PNR Astarac

= > PLUi (et PLU/CC) devront vérifier tous les 3 ans si une révision est nécessaire pour décliner le SCoT de Gascogne

Perspectives

En attendant

- Continue la mise en œuvre
- Apporte des connaissance et compétences aux élus
- Écoute les territoires et analyse les pistes d'améliorations/points d'attention
- Réfléchit sur la méthode/gouvernance de la révision
- Met en chantier des sujets en amont afin d'avoir du temps

Objectif

Comprendre la méthode, les choix et leur traduction dans les projets et documents des territoires

Intervenants

Jérôme LASSERRE

- Maire de Preignan
- Vice-président de la Communauté d'Agglomération Grand Auch Cœur de Gascogne
- Vice-président du Syndicat mixte du SCoT de Gascogne Conseiller départemental

Sandie MAGNOAC

- Maire de Sabaillan
- Présidente de la communauté de communes du Savès
- Vice-présidente du Syndicat mixte du SCoT de Gascogne

Etienne VERRET

- Maire de Montesquiou
- Vice-président de la Communauté de communes Cœur d'Astarac en Gascogne
- Vice-président du syndicat mixte du SCoT de Gascogne

Franck VILLENEUVE

- Maire de Gimont
- Vice-président de la Communauté de communes Coteaux Arrats Gimone
- Président du PETR Portes de Gascogne
- Conseiller syndical au Syndicat mixte du SCoT de Gascogne

PERSPECTIVES ET CONCLUSION

Jacques CHABREUIL, président du Syndicat mixte du SCoT de Gascogne



Gymnase

**ATELIER
FRESQUE DU CHANGEMENT**

**ATELIER
FRESQUE DU CLIMAT**

Gymnase

**ATELIER
PLAY - ZAN**

Salle de conférence

**ATELIER
LE SCOT EN QUESTION**

Salle Aragon

**ATELIER
OBSERVATOIRE
PHOTOVOLTAIQUE**

Portrait Photovoltaïque de votre Territoire

Portrait Photovoltaïque de Territoire

CC Bastides de Lomagne

Département du Gers (32) — Région Occitanie



Synthèse

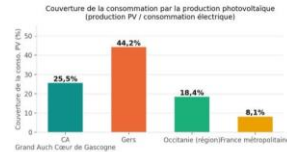
Sur le territoire de la CA Grand Auch Cour de Gascogne, la production d'électricité photovoltaïque annuelle est de 52 456 MWh pour une consommation de 205 462 MWh soit un taux de couverture de 25,5 %. Au sein des 13 intercommunalités du SCoT de Gascogne, la CA Grand Auch Cour de Gascogne se place ainsi au 11^{er} rang en couverture et au 1^{er} rang en puissance installée.

Les chiffres clés du territoire			
1 453	56 Mwc	52 456 MWh	25,5 %
Nombre d'installations	Puissance installée	Production PV annuelle	Couverture Cons.*
Le Mix par type d'installation photovoltaïque			
21 928 MWh	19 818 MWh	6 911 MWh	3 799 MWh
6 installations	108 installations	65 installations	1274 installations
Au Sol	Grandes toitures	Moyennes toitures	Petites toitures

Comparaison avec le département, la région et la France

Le tableau ci-dessous compare la couverture de la consommation* de CA Grand Auch Cour de Gascogne à celle du département du Gers, de la région Occitanie et de la France métropolitaine.

Territoire	Puissance PV installée (MWc)	Production PV (MWh)	Consommation électrique (MWh)	Couverture de la consommation
CA Grand Auch Cour de Gascogne	56	52	205	25,5 %
Gers	426	464	1 050	44,2 %
Occitanie (région)	5 596	5 780	31 286	18,4 %
France métropolitaine	34 242	32 692	403 172	8,1 %



Vue d'ensemble des 30 communes — CC des Coteaux Arrats Gimone

Ce tableau donne une description synthétique des installations de chaque commune avec un classement utilisant la couverture de la consommation au sein de l'intercommunalité.

Commune	Nb. install.	Sol (MWc)	Grandes toitures (MWc)	Moyennes toitures (MWc)	Petites toitures (MWc)	Cons. électrique (MWh)	Production PV (MWh)	Couverture Cons.
Ansan	10	0	0	0	80	227	80	35,2 %
Aubiet	100	0	236	784	355	4 611	1 435	31,1 %
Aumont	3	0	321	247	0	552	568	102,8 %
Beldachan	8	0	197	667	0	435	664	203,2 %
Bellevue-Agou	5	0	0	988	0	319	598	187,5 %
Blangouet	0	0	0	0	0	7 854	0	0,0 %
Boulour	13	0	0	245	32	635	277	43,8 %
Escombeauf	49	0	585	445	291	2 123	1 311	61,8 %
Gajan	0	0	0	0	0	626	0	0,0 %
Gimont	110	0	981	801	240	18 906	2 032	10,9 %
Gleizans	0	0	0	0	0	422	0	0,0 %
Jallès	29	0	277	254	154	665	665	103,0 %
L'Isle-Arné	0	0	0	0	0	987	0	0,0 %
Lathès	19	0	0	330	55	520	365	70,4 %
Lartigue	4	0	260	367	0	749	647	86,4 %
Lézan	17	0	722	0	73	776	765	102,4 %
Mamou	23	0	126	0	53	1 894	179	9,5 %
Maurins	32	0	473	244	108	1 051	825	78,5 %
Monguany	1	0	368	0	0	213	368	182,2 %
Mortins	17	0	176	450	66	596	634	116,4 %
Saint-Caprais	1	0	0	109	0	379	109	28,9 %
Saint-Euz-d'Arzac	29	0	301	476	90	761	869	114,2 %
Saint-Martin-Gimont	1	0	0	131	0	229	131	57,2 %
Saint-Sever	29	0	161	235	99	1 639	494	30,2 %
Sainte-Marie	36	0	487	366	243	1 632	1 096	67,2 %
Sarmon	44	0	695	152	144	3 670	991	17,5 %
Séméac-Carhan	1	0	0	122	0	226	122	54,0 %
Simeore	60	0	1 403	1 651	159	3 411	3 263	95,7 %
Tress-Pontguy	2	0	384	0	0	389	384	98,2 %
Villeneuve-d'Arzac	14	0	345	239	27	374	611	163,4 %
TOTAL CC des C...	748	0	9 638	8 965	2 663	58 980	20 278	34,6 %

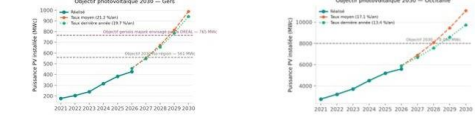
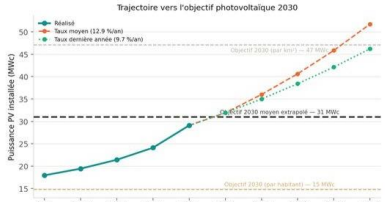
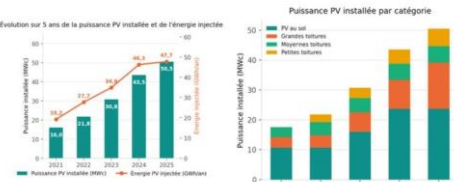
≤ 20 % 30-70 % 70-100 % ≥ 100 % (autoconsommation)

Trajectoire PV de l'EPCI sur les 5 dernières années

Voici l'évolution sur le territoire de CA Grand Auch Cour de Gascogne de la puissance photovoltaïque installée et de l'énergie annuelle injectée (au 31 décembre de chaque année) ainsi que la répartition par type d'installation.

Sur la période 2021-2025, la puissance installée a progressé de 215 % et l'énergie injectée de 148 %.

Année	Nb. d'installations	Puissance installée (MWc)	dont Sol (MWc)	dont Gdes toits (MWc)	dont Moy. toits (MWc)	dont Pet. toits (MWc)	Energie injectée (MWh)	Taux de croissance annuel
2021	62	16,04	10,69	3,55	3,29	0,00	19,23	
2022	612	21,80	10,69	4,16	4,35	2,60	27,69	35,9 %
2023	817	30,77	15,96	6,52	4,78	3,51	34,90	41,1 %
2024	1 099	43,54	23,70	9,72	5,34	4,78	46,27	41,5 %
2025	1 360	50,54	23,70	15,40	5,56	5,89	47,75	16,1 %



Résumé de la projection

Fin 2025, l'intercommunalité avait 29,1 MWc installés. En poursuivant son taux de croissance moyen, CC Bastides de Lomagne atteindrait 51,8 MWc en 2030, donc au-dessus de l'objectif moyen extrapolé (31,0 MWc). Ce résultat suppose qu'il n'y ait pas de rupture significative de progression par rapport aux 5 années précédentes. Il faut également noter que la trajectoire actuelle est obtenue sans aggrégation - au sens du décret d'avril 2024 - qui n'injecte pas de production.

Éléments détaillés pour chacune des communes de l'EPCI

Ansan

Production PV : 80 MWh | Consommation électrique : 227 MWh | Couverture de la consommation : 35,2 %
Rang dans CC des Coteaux Arrats Gimont : 2^e/30 en puissance et 2^e/30 en couverture de sa consommation.

Installations photovoltaïques

Type	Puissance (kWc)	Production annuelle (kWh)	Écart au théorique	Mise en service	Nom installation
Petites toits (10 instal.)	89	80 000	-26%	12/2009	Aggrégation

Consommation électrique

Agriculture	Industrie	Tertiaire	Résidentiel	Autres	Total (MWh)
0	0	0	227	0	227

Aubiet

Production PV : 1 435 MWh | Consommation électrique : 4 611 MWh | Couverture de la consommation : 31,1 %
Rang dans CC des Coteaux Arrats Gimont : 3^e/30 en puissance et 21^e/30 en couverture de sa consommation.

Installations photovoltaïques

Type	Puissance (kWc)	Production annuelle (kWh)	Écart au théorique	Mise en service	Nom installation
Grandes toitures	250	81 000	-73%	06/2026	RPM2-624030-MIQUE
Grandes toitures	228	51 000	-61%	06/2026	RPM2-624030-MIQUE
Grandes toitures	155	37 000	-80%	06/2026	RPM2-624030-MIQUE
Grandes toitures	110	127 000	-3%	03/2025	OOI-00285-AUBIET
Moyennes toitures	99	83 000	-30%	04/2021	Confidentiel
Moyennes toitures	99	119 000	0%	05/2020	Confidentiel
Moyennes toitures	89	127 000	+19%	11/2024	Confidentiel
Moyennes toitures	89	130 000	+21%	01/2022	Confidentiel
Moyennes toitures	89	129 000	+21%	02/2022	Confidentiel
Moyennes toitures	83	118 000	+19%	08/2019	Confidentiel
Moyennes toitures	65	78 000	0%	04/2011	Confidentiel
Petites toits (56 instal.)	358	264 000	-39%	02/2010	Aggrégation
Petites toits (33 instal.)	146	91 000	-48%	12/2009	Aggrégation

Consommation électrique

Agriculture	Industrie	Tertiaire	Résidentiel	Autres	Total (MWh)
272	118	964	3 257	0	4 611

Un partenariat avec le SCoT de Gascogne dans le cadre de la Conférence des Élus - 2026.

Syndicat mixte
SCoT
de Gascogne

OBSERVATOIRE
OPV
PHOTOVOLTAÏQUE

1 Scannez avec votre téléphone

2 Sélectionnez

- Votre intercommunalité
- Votre commune

3 Validez !

